

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 4 décembre 2017 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle.

Mme Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière y assistait également.

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2017-12-192

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jason Gauvin Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2017-12-193

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

Chacun des membres ayant reçu une copie du procès-verbal du 13 novembre dans les délais prévus, il y a dispense de lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2017-12-194

Autorisation du paiement des dépenses du mois de novembre 2017

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de novembre 2017. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 70 752,97 \$.

Adoptée

2017-12-195

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018. Ces séances se tiendront au centre communautaire à compter de 19 heures 30, aux dates suivantes :

| | |
|------------|--------------|
| 16 janvier | 10 juillet |
| 13 février | 14 août |
| 13 mars | 11 septembre |
| 10 avril | 16 octobre |
| 8 mai | 13 novembre |
| 12 juin | 11 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément au code municipal.

Adoptée

2017-12-196 Remplacement du maire à la table de la MRC de Portneuf

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De nommer M. Alain Lavoie, conseiller, comme substitut du maire, Mme Andrée St-Laurent, à la table de la MRC de Portneuf. Cette nomination est valide pour la durée du mandat.

Adoptée

2017-12-197 Engagement de M. Dave Bouchard pour le déneigement

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'engager monsieur Dave Bouchard à titre d'employé municipal à temps partiel, selon un horaire variable, au taux horaire de 17,00 \$ pour effectuer le déneigement des trottoirs et de divers biens de la municipalité.

Adoptée

2017-12-198 Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes du vendredi 22 décembre 2017 à 16h00 au lundi 8 janvier 2018 à 9h00

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que les bureaux soient fermés du vendredi 22 décembre 2017 à 16h00 au lundi 8 janvier 2018 à 9h00 pour la période des Fêtes.

Adoptée

2017-12-199 Demande d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser la directrice générale, madame Pascale Bonin, à faire la demande pour l'obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires avec une limite de crédit de 5000 \$ au nom de la mairesse Mme Andrée St-Laurent et à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité à cet effet.

Adoptée

1.10 Dépôt d'un extrait du registre des déclarations ayant trait au règlement 453-16 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Rivière-à-Pierre

2017-12-200 Autorisation de présenter une demande de financement dans le cadre de l'Accord Emplois d'été Canada 2018

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De présenter une demande de financement dans le cadre de l'*Accord Emplois d'été Canada 2018*. Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document concernant ladite demande de financement.

Adoptée

2017-12-201

Renouvellement de l'espace publicitaire dans le Guide touristique de Portneuf 2018

Il est proposé par M. Jason Gauvin Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De renouveler l'achat de publicité dans le guide touristique de Portneuf 2018.

Adoptée

2017-12-202

Entente avec la Fabrique de Rivière-à-Pierre

Considérant que les usagers du C.L.S.C., de la bibliothèque et de la Pétanque bénéficient du déneigement du stationnement et des deux montées;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déneiger le stationnement et les deux montées pour la saison 2017-2018 et que cet entretien soit fait gratuitement de sorte que le C.L.S.C., la bibliothèque et la Pétanque n'aient à déboursier aucun montant;

De verser un montant mensuel de 100\$ à la Fabrique de Rivière-à-Pierre pour la location du local abritant la bibliothèque municipale et le terrain de pétanque intérieur.

Adoptée

2017-12-203

Formation des élus sur le *Comportement éthique*

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que les élus participent à la formation donnée par la F.Q.M. sur le *Comportement éthique* au Lac-aux-Sables le 20 janvier 2018 au coût de 275\$ par élu.

Les sommes pour payer cette formation seront prises à même le budget.

Adoptée

2017-12-204

Dossier de l'Avenue des Sables Est

ATTENDU QUE le 10 août 1992, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 92-08-135 afin d'acquérir de M. René Delisle, de M. Maurice Bouchard et de M. Adrien Bouchard une partie de l'Avenue des Sables Est, située sur les parties des lots 16, 17, 18 et 19 du Rang 2, Canton de Bois, circonscription foncière de Portneuf;

ATTENDU QUE par cette résolution, le conseil municipal s'est également engagé à refaire, aux frais de la Municipalité, les clôtures des propriétaires précédemment mentionnés après que des travaux d'élargissement de l'Avenue des Sables soient terminés;

ATTENDU QU'il a récemment été découvert que les clôtures reconstruites par la Municipalité ont été installées par inadvertance à l'intérieur de l'emprise de l'Avenue des Sables Est qui avait été acquise par la Municipalité, et ce, alors que les clôtures auraient dû être construites sur le terrain des propriétaires concernés puisqu'il s'agissait de leurs clôtures;

ATTENDU QU'en aucun temps, ces clôtures n'ont été considérées comme étant des clôtures mitoyennes;

ATTENDU QUE dans le cadre de travaux à être effectués sur l'Avenue des Sables Est, ces clôtures doivent être enlevées et reconstruites;

ATTENDU QUE la Municipalité désire, conformément à son engagement souscrit dans sa résolution 92-08-135, reconstruire les clôtures sur le terrain des propriétaires riverains;

ATTENDU QUE la Municipalité désire éviter toute prétention de mitoyenneté que ce soit par rapport à ces clôtures en reconstruisant celles-ci sur le terrain des propriétaires riverains;

ATTENDU QUE suivant cette reconstruction, la Municipalité considère qu'elle sera dorénavant libérée pour l'avenir des engagements qu'elle a pris dans la résolution 92-08-135 et qu'en ce sens, tout entretien et toute reconstruction de ces clôtures devront dorénavant être assumés par leurs propriétaires;

ATTENDU QUE depuis 1992, des transactions immobilières sont survenues et que ce sont maintenant les lots 5 222 809, 5 222 810, 5 222 811, 5 222 812, 5 222 813 et 5 222 823 du cadastre du Québec qui sont aujourd'hui visés par les engagements pris dans la résolution 92-08-135;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN LAVOIE;
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE mandater un arpenteur-géomètre afin de procéder à un arpentage de l'Avenue des Sables Est dans le secteur des lots 5 222 809, 5 222 810, 5 222 811, 5 222 812, 5 222 813 et 5 222 823 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf;

DE procéder à l'enlèvement des clôtures actuellement en place dans l'emprise de l'Avenue des Sables Est et situées en front des lots 5 222 809, 5 222 810, 5 222 811, 5 222 812, 5 222 813 et 5 222 823 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf;

DE reconstruire les clôtures appartenant aux propriétaires de ces lots exclusivement à l'intérieur de leur propriété, le tout aux frais de la Municipalité;

DE procéder à la coupe et à l'enlèvement de tous les arbres et plantations qui se trouveront à l'intérieur de l'emprise de l'Avenue des Sables Est;

DE mandater MORENCY, Société d'avocats (Me Philippe Asselin) afin de transmettre une correspondance aux propriétaires des lots visés par la présente résolution afin de les informer de la situation ainsi que du contenu de la présente résolution.

Adoptée

2. Sécurité publique

2017-12-205

Version révisée du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf – recommandation favorable et plan de mise en oeuvre

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre émette un avis favorable à l'égard du projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie qui sera adoptée par la MRC de Portneuf;

Et que la Municipalité de Rivière-à-Pierre adopte le plan de mise en oeuvre qui fait partie intégrante de ce schéma révisé.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

4. Urbanisme et développement du territoire

2017-12-206

Adoption du budget révisé 2017 de l'Office Municipal d'Habitation

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver le budget révisé pour l'année 2017 de l'Office Municipal d'Habitation de Rivière-à-Pierre. La part de la municipalité passera de 2459\$ à 2874 \$.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2017-12-207

Souper spaghetti des Chevaliers de Colomb

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De contribuer aux bonnes œuvres des Chevaliers de Colomb par l'achat de 2 cartes, au coût de 20\$ chacune, pour le souper spaghetti qui aura lieu le 10 mars 2018.

Adoptée

2017-12-208

Appui à la demande au MTMDET de la Municipalité de Saint-Casimir pour la construction d'un nouveau pont en face de l'église

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'appuyer la Municipalité de Saint-Casimir qui réitère sa demande au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports pour un nouveau pont, lequel devra être situé plus à l'ouest du pont actuel et ce, dans le prolongement naturel du boulevard de la Montagne;

De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports, M. André Fortin et au député de Portneuf, M. Michel Matte.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Patrick Delisle de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 20h00.

Andrée St-Laurent, maire

Pascale Bonin, directrice générale
& secrétaire-trésorière